

**RAPPORT ANNUEL 2023-2024
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES CIMES**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

Par :	Monsieur Richard Blondeau
Titre :	Président
Date :	12 juin 2024

1. Mot de la présidence

Il me fait plaisir de vous transmettre, au nom de tous les membres du Conseil d'établissement, le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école des Cimes pour l'année scolaire 2023-2024.

Le présent document vise à vous présenter les membres du Conseil et également vous faire connaître différents dossiers traités au cours de l'année scolaire.

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Richard Blondeau	Représentant des parents
Mylène Bouchard	Représentante des parents
Bianca Bousquet	Représentante des parents
Prescilia Dupont-Langevin	Représentante des parents
Dave Lafond	Représentant des parents
Annick Moreau	Représentante des parents
Francine Beaupré	Représentante des enseignants
Hélène Després	Représentante des enseignants
-	Représentant des enseignants
-	Représentant des PNE
Stéphanie Beaupré	Représentante du Service de garde
Valérie Laurin	Représentante du personnel de soutien
Éliane Tremblay	Représentant de la communauté
Isabelle Biron	Direction
Mireille Thériault	Direction

3. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
		1 ^{er} et 29	-	24
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
-	-	24	29	12

*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »

4. Projet éducatif

Quelques lignes directrices :

Le projet éducatif de l'école des Cimes 2023-2027 a été élaboré en réponse aux caractéristiques de notre établissement et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Notre vision : « À travers l'engagement, le dépassement de soi et la collaboration, nous visons la réussite de tous les élèves, en respectant leurs intérêts et leurs besoins. »

Le projet éducatif sera valide jusqu'au renouvellement de celui-ci en décembre 2027. La mise à jour du projet éducatif se poursuivra à l'automne 2024 à travers nos valeurs qui sont l'engagement, le dépassement et la collaboration.

5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les cibles du savoir-vivre ont été approuvées le 29 mai 2024.
Voir les cibles du savoir-vivre.

6. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Présentation de la reddition des coûts chargés aux parents pour 2023-2024 : 1^{er} novembre 2023.
Date de l'approbation des balises définissant les coûts chargés aux parents pour 2024-2025 : 12 juin 2024.
Voir le tableau.

7. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Aucune consultation n'a été soumise par le Centre de services scolaire en 2023-2024.

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
12/09/23	Communiqué no 1 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
06/10/23	Communiqué no 2 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
10/11/23	Communiqué no 3 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
17/01/24	Communiqué no 4 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
08/02/24	Communiqué no 5 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
25/03/24	Communiqué no 6 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
07/05/24	Communiqué no 7 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet
06/06/24	Communiqué no 8 aux parents (infos générales)	Courriel, site Internet

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
01/11/23	Approbation de la tenue de sorties dans le quartier	Articles 87 et 89

24/01/24	Approbation de la grille des matières 2024-2025	Art. 84, 86 et 89
24/04/24	Approbation de la dérogation à l'horaire du 28 mai 2024 – Accueil du préscolaire 2024-2025	Articles 87 et 89
24/04/24	Approbation de l'activité des finissants le 19 juin 2024 et de la journée compensatoire du 20 juin 2024	Articles 87 et 89
24/04/24	Approbatons de la dérogation à l'horaire de fin d'année – 21 juin 2024	Articles 87 et 89
24/04/24	Approbation de la tenue de la Course des Cimes	Articles 87 et 89
24/04/24	Approbation de la sortie à l'Aquarium – Classes de 4 ^e année	Articles 87 et 89
29/05/24	Approbation de la programmation des services complémentaires et de soutien aux élèves 2024-2025	Art. 88, 89 et 110.2
29/05/24	Approbation de l'horaire lié à la rentrée progressive des élèves du préscolaire 2024-2025	Articles 87 et 89

10. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)

Aucun service extrascolaire n'a été donné.

11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
01/11/23	Coûts chargés aux parents 2023-2024	Factures
01/11/23	Adoption du budget de l'école et du Service de garde 2023-2024	Article 95
12/06/24	Approbation de la liste de fournitures scolaires à se procurer pour 2024-2025	
12/06/24	Coûts chargés aux parents 2024-2025	Balises

12. Projets spéciaux

- Projet *Papillon* s'adressant aux élèves de 6^e année et à leurs parents sur le passage primaire-secondaire
- Défi *Cubes Énergie*
- Défi *Tchin-tchin*
- Semaine des services de garde
- Classique hivernale le 1^{er} février en soirée
- Course des Cimes le 14 juin après-midi
- Activités spéciales durant les temps forts
- Intensification de l'anglais aux 2^e et 3^e cycles

13.Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)

L'année 2023-2024 fut une année pleine de défis divers que nous avons relevés tous ensemble.

Je profite de l'occasion pour dire un gros BRAVO et FÉLICITATIONS à toute l'équipe de l'école, avec une mention spéciale à Mme Josée et nos directrices qui se sont séparés les tâches de gouvernance pour le travail effectué pendant toute l'année.

De plus, je tiens à remercier tous les membres du Conseil et tout le personnel de l'école pour leur engagement à la réussite de nos enfants.

En résumé, de SINCÈRES FÉLICITATIONS à nous tous qui sommes un atout important afin de permettre à nos enfants d'évoluer et de s'améliorer dans notre belle école des Cimes et dans la vie de tous les jours.

Sur ce, au nom des membres du Conseil d'établissement, je vous souhaite de belles vacances estivales. En espérant tous vous revoir cet automne, pleins d'énergie et reposés, pour une nouvelle année scolaire 2024-2025.

Bon été à tous.

3 juin 2024/jr